

Galerie d'art La Muse : APPEL DE DOSSIERS

Programmation 2019-2020

Le Musée de la Gaspésie invite les artistes en arts visuels (incluant la sculpture) à soumettre leur dossier pour sa galerie d'art La Muse. Les artistes sélectionnés verront leurs œuvres exposées pour une période de 8 semaines entre janvier 2019 et janvier 2020 dans l'espace du Musée, près de sa boutique, réservé aux artistes gaspésiens.

Le Musée de la Gaspésie est un musée reconnu qui a pour mission la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine gaspésien. Soucieux de promouvoir la production d'artistes de la péninsule, le Musée vise, par la mise en place de sa galerie d'art, à soutenir les artistes gaspésiens en leur permettant d'exposer en ses murs et d'être vu par un large public.



Nous invitons donc les artistes gaspésiens en arts visuels à présenter leur dossier pour la programmation 2019-2020. Les dossiers seront ensuite soumis à un comité de pairs. Les œuvres présentées doivent avoir été produites par un artiste résidant en Gaspésie. Ses œuvres devront faire preuve d'originalité, de qualité (maîtrise de la technique et du médium) et de créativité (recherche esthétique).

Les expositions sont prévues aux dates suivantes :

2019	
10 janvier	10 janvier au 5 mars
7 mars	7 mars au 30 avril
2 mai	2 mai au 25 juin
27 juin	27 juin au 20 août
22 août	22 août au 15 octobre
17 octobre	17 octobre au 10 décembre
12 décembre	12 décembre au 4 février

Les dossiers peuvent être soumis en tout temps. Pour faire partie de la programmation 2019-2020, la date limite de présentation des dossiers est le **16 novembre 2018 à 16 h**.

Discipline : arts visuels (peinture, estampe, etc., ou sculpture) de petit format

Durée d'exposition : 8 semaines

Espace pour la présentation des œuvres visuelles : 91" x 134 $\frac{3}{4}$ " et 91" x 39 $\frac{1}{2}$ " et 89" x 96" (6-12 œuvres)

Espace pour la présentation de sculpture : 25" x 25" x 35" (6 à 8 œuvres)

Les dossiers doivent comprendre :

- Formulaire de participation
- Proposition d'exposition
- Si les œuvres d'art sont déjà créées, photographies des œuvres en format Jpeg 300 dpi ou 72 dpi
- Si les œuvres d'art ne sont pas créées, merci de soumettre des photos de vos autres créations.
- Maximum de 12 photographies
- CV artistique
- Démarche de création
- Bibliographie sommaire
- Un dossier de presse, si disponible

Une fois accepté, vous (l'artiste) devrez vous engager à :

- Fournir une photo numérique de chaque œuvre, dont un minimum de 6 œuvres et un maximum de 12 œuvres ;
- Présenter des œuvres dont la largeur maximale n'excède pas 37 pouces ;
- Fournir les titres des œuvres et les prix de vente dix jours avant le vernissage ;
- S'assurer que les œuvres soient présentées convenablement, par exemple qu'elles soient encadrées si nécessaire ;
- Transporter à ses frais les œuvres pour la livraison et le retour des œuvres, et ce aux dates requises par le Musée ;
- Être présent lors du montage de l'exposition (10 h à 16 h) ;
- Être présent lors du vernissage (17 h à 19 h) ;
- Fournir une photo numérique de vous dans votre atelier ;
- Mettre en vente les œuvres pour lesquelles une commission de 40 % sera accordée au Musée de la Gaspésie, et ce, à la signature d'un accord de consignation ;
- Permettre l'utilisation d'une œuvre pour la création d'un calendrier/carte postale vendu au profit du Musée de la Gaspésie ;
- Accepter que le comité se réserve le droit d'annuler votre participation si les œuvres ne sont pas conformes à la qualité des œuvres envoyées pour la sélection et si les termes ci-dessus ne sont pas respectés.

Le Musée s'engage à :

- Rédiger et diffuser un communiqué annonçant l'exposition ;
- Diffuser la tenue de l'exposition sur ses réseaux sociaux, son site Web et à tous ses membres ;
- Organiser le vernissage ;
- Offrir des entrées gratuites pour le vernissage à 20 invités dont l'artiste aura au préalable fourni les noms ;
- Accrocher les œuvres avec l'aide de l'artiste et d'un membre du personnel ou d'un bénévole ;
- Payer les œuvres vendues à l'artiste une fois l'exposition terminée dans un délai de 90 jours.

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

IDENTIFICATION	
NOM :	PRÉNOM :
ADRESSE POSTALE :	
VILLE :	CODE POSTAL :
TÉL. DOMICILE :	TÉL. TRAVAIL :
TÉLÉCOPIEUR :	COURRIEL :
SITE INTERNET :	
FACEBOOK :	TWITTER :
INSTAGRAM :	AUTRE :

Cochez les cases des documents que vous avez soumis avec votre dossier

- Proposition d'exposition (1 page)
- Si les œuvres d'art sont déjà créées, photographies des œuvres en format Jpeg 300 dpi ou 72 dpi
- Si les œuvres d'art ne sont pas créées, merci de soumettre des photos de vos autres créations
- CV artistique
- Démarche de création
- Bibliographie sommaire
- Dossier de presse, si disponible

Veillez à ce que :

- Tous les documents soient en PDF.
- Votre proposition concerne une exposition individuelle. En ce moment nous n'acceptons pas d'expositions collectives.
- La proposition est un concept original et n'a pas été exposée ailleurs.

Notez que seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Signature



Faites parvenir votre proposition à :

Lindsay Fitzpatrick
Responsable du service à la clientèle
Musée de la Gaspésie
80, boulevard de Gaspé
Gaspé (Québec) G4X 1A9
(418) 368-1534 #104
boutique@museedelagaspesie.ca